

Official Plan and Zoning By-law Amendment Proposal Summary

Owner: CannaGenetics Premium Cannabis Products Incorporated

File N°: D01-01-20-0004 and D02-02-20-0023

Applicant: Novatech

Comments due date: October 15, 2020

Applicant Address: 200 – 240 Michael Cowpland Drive, Ottawa ON, K2M 1P6

Development Review Planner: Sarah McCormick

Ward: Ward 5 – West Carleton-March

Applicant E-mail: a.thompson@novatech-eng.com

Ward Councillor: Councillor Eli El-Chantiry

Applicant Phone Number: (613)254-9643

Site Location

200 Russ Bradley Road.

Applicant's Proposal

The City of Ottawa has received Official Plan and Zoning By-law Amendment applications to permit a non airport-related use within the Carp Airport designation and to add Cannabis Production Facility on the Subject Lands.

Proposal Details

The Subject Property is located in the WestKan Business Park, within the lands designated as the Carp Airport in the City of Ottawa's Official Plan, and is legally described as Blocks 10 and 12 of Plan 4M-1511. The property is located at the north-east corner of Russ Bradley and Huisson Roads and has a lot area of approximately 42,150 m² and approximately 201 and 215 metres of frontage on Russ Bradley Road and Huisson Road, respectively.

The Subject Property is located within the WestKan Business Park. Land to the north is currently vacant and used for agricultural purposes; these lands have been draft approved and zoned to permit a business park. Lands further to the north are generally agricultural in nature. Some residential properties are located to the north of the Subject Property, fronting onto the east side of Carp Road. The eastern portion of the main runway for the Carp Airport are located immediately to the south of the Subject Property, with lands to the south of the airport currently being used for industrial uses and for mineral extraction operations. Immediately to the west of the Subject Property is the Carp Airport. More specifically, these lands are occupied by the airport's principle buildings, a small aircraft hangar, and several taxiways. The properties immediately to the east are vacant lots within the WestKan Business Park, with the Irish Hills Golf and Country Club, a storage yard and a mix of residential uses located on lands further to the east, on the east side of Carp Road.

The Official Plan and Zoning By-law amendment applications have been submitted in order to accommodate the development of a new Cannabis Production Facility on the Subject Property. A subsequent Site Plan Control application would be required, providing additional details to the specifics of the proposal.

The effect of the Official Plan amendment is to permit a non-airport related use within the Carp Airport designation, while the Zoning By-law amendment looks to add a Cannabis Production Facility as an additional permitted use for the Subject Property.

Related Planning Applications

Official Plan Amendment D01-01-20-0004
Zoning By-law Amendment D02-02-20-0023

Timelines and Approval Authority

The “On Time Decision Date”, the target date the application will be considered by the City’s Agriculture and Rural Affairs Committee, is December 3, 2020.

Submission Requirements

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the City of Ottawa to the Local Planning Appeal Tribunal.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Local Planning Appeal Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to do so.

Request to Post This Summary

If you have received this notice because you are the owner of a building within the area of the proposed development, and the building has at least seven (7) residential units, it is requested that you post this notice in a location visible to all of the residents.

Stay Informed and Involved

1. Register for future notifications about this application and provide your comments either by faxing or mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me and adding File No. D01-01-20-0004 and/or D02-02-20-0023 in the subject line.
2. Access submitted plans and studies regarding this application online at ottawa.ca/devapps.
3. If you wish to be notified of the decision on the application, you must make a written request to me. My contact information is below.
4. Should you have any questions, please contact me.

Sarah McCormick, Development Review Planner
Planning, Infrastructure and Economic Development Department
City of Ottawa
110 Laurier Avenue West, 4th Floor



Ottawa, ON K1P 1J1
Tel.: 613-580-2424, ext. 24487
Sarah.McCormick@ottawa.ca

Modification du Plan officiel et Règlement de zonage Sommaire de la proposition

Propriétaire : CannaGenetics Premium
Cannabis Products Incorporated

N° de dossier : D01-01-20-0004 et D02-02-20-0023

Requérant : Novatech

Date limite des commentaires : 15 octobre, 2020

Adresse du requérant : 200 – 240 Michael
Cowpland Drive, Ottawa ON, K2M 1P6

Urbaniste : Sarah McCormick

Quartier : 5 – West Carleton-March

Courriel du requérant : a.thompson@novatech-
eng.com

Conseiller du quartier : Conceiller Eli El-Chantiry

N° de tél. du requérant : (613)254-9643

Emplacement du site

200 chemin Russ Bradley

Proposition du requérant

La Ville d'Ottawa a reçu des demandes de modification au Plan officiel et au Règlement de zonage pour permettre une utilisation non liée à l'aéroport dans la désignation de l'aéroport de Carp et pour ajouter une installation de production de cannabis sur les terres visées.

Détails de la proposition

La propriété en question est située dans le parc d'affaires WestKan, sur les terres désignées comme faisant partie de l'aéroport de Carp dans le Plan officiel de la ville d'Ottawa, et est légalement décrite comme étant les îlots 10 et 12 du plan 4M-1511. La propriété est située à l'angle nord-est des chemins Russ-Bradley et Huisson et a une superficie d'environ 42 150 m² et environ 201 et 215 mètres de façade sur les chemins Russ-Bradley et Huisson, respectivement.

La propriété en question est située dans le parc d'affaires WestKan. Les terres situées au nord sont actuellement vacantes et utilisées à des fins agricoles; ces terres ont été approuvées et zonées provisoirement pour permettre la création d'un parc d'affaires. Les terres plus au nord sont généralement de nature agricole. Quelques propriétés résidentielles sont situées au nord de la propriété en question, donnant sur le côté est du chemin Carp. La partie est de la piste principale de l'aéroport de Carp est située immédiatement au sud de la propriété en question, les terrains au sud de l'aéroport étant actuellement utilisés à des fins industrielles et par des exploitations d'extraction minière. L'aéroport de Carp se trouve immédiatement à l'ouest de la propriété en question. Plus précisément, il s'agit de terrains occupés par les principaux bâtiments de l'aéroport, un hangar pour petits avions et plusieurs voies de circulation. Les propriétés situées immédiatement à l'est sont des

terrains vacants faisant partie du parc d'affaires WestKan. L'Irish Hills Golf and Country Club, une cour de stockage et un ensemble d'utilisations résidentielles sont situés sur des terrains plus à l'est, du côté est du chemin Carp.

Les demandes de modification au Plan officiel et au Règlement de zonage ont été soumises afin de permettre la construction d'une nouvelle installation de production de cannabis sur la propriété en question. Une demande ultérieure de réglementation du plan d'implantation sera nécessaire, fournissant des détails supplémentaires sur les particularités de la proposition.

La modification au Plan officiel a pour effet de permettre une utilisation non liée à l'exploitation d'un aéroport dans la désignation de l'aéroport de Carp, tandis que la modification au Règlement de zonage vise à ajouter une installation de production de cannabis comme utilisation supplémentaire permise pour la propriété en question.

Demandes d'aménagement connexes

Modification du plan officiel D01-01-20-0004

Modification du règlement de Zonage D02-02-20-0023

Calendrier et pouvoir d'approbation

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle la demande sera considérée par le Comité de l'agriculture et des affaires rurales de la Ville, est fixée au 3 décembre 2020.

Exigences de soumission

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que l'approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision de la Ville d'Ottawa devant le Tribunal d'appel de l'aménagement local.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa que l'approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisi le Tribunal d'appel de l'aménagement local, à moins qu'il n'existe, de l'avis de ce dernier, des motifs raisonnables de le faire.

Demande d'affichage du présent résumé

Si vous recevez cet avis parce que vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans la zone de l'aménagement proposé et comptant au moins sept (7) unités d'habitation, vous êtes tenu d'afficher cet avis à la vue de tous les résidents de l'immeuble.

Restez informé et participez

Restez informé et participez

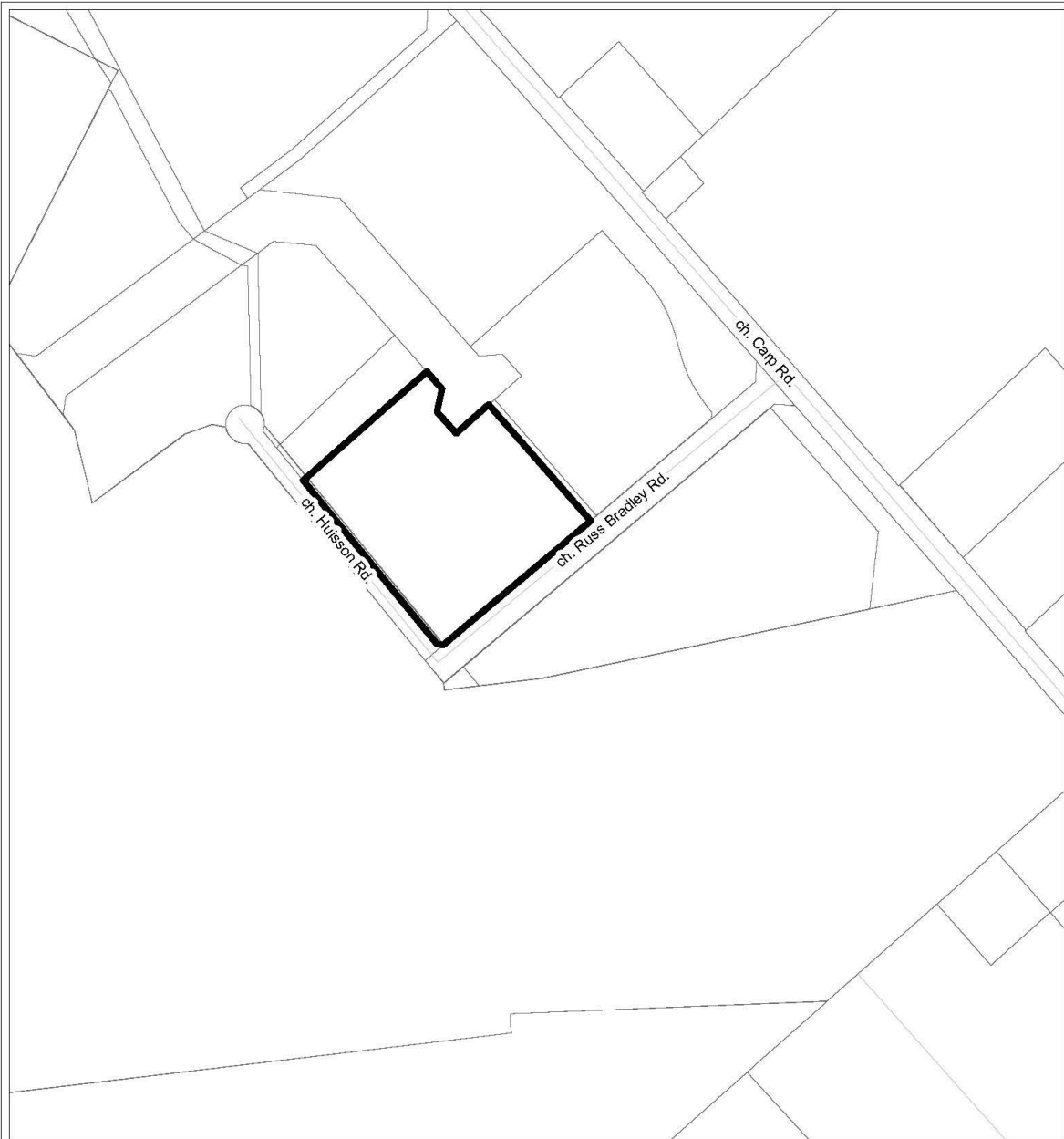
1. Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et transmettre vos observations soit en envoyant le formulaire d'inscription de cette trousse par télécopie ou par la

poste, soit en m'envoyant un courriel et en ajoutant le n° de dossier D01-01-20-0004 et/ou D02-02-20-0023 dans la ligne objet.

2. Accédez en ligne aux études et aux plans présentés concernant la présente demande à **ottawa.ca/demdam**.
3. Si vous voulez être avisé de la décision concernant la demande, vous devez m'en faire la demande par écrit. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.
4. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi.

Sarah McCormick, urbaniste responsable des projets d'aménagement
Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique
Ville d'Ottawa
110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Tél. : 613-580-2424, poste 24487
Sarah.McCormick@ottawa.ca

Location Map/ Carte de l'emplacement



		LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION ZONING KEY PLAN / SCHÉMA DE ZONAGE OFFICIAL PLAN AMENDMENT / MODIFICATION DU PLAN OFFICIEL	
D02-02-20-0023	20-0804-D	200 ch. Russ Bradley Road Blocks / îlot 10, 12 Plan 4M-1511	
D01-01-20-0004			
I:\CO\2020\Zoning\Russ_Bradley_200			
<small>©Parcel data is owned by Teranet Enterprises Inc. and its suppliers All rights reserved. May not be produced without permission THIS IS NOT A PLAN OF SURVEY</small>			
<small>Les données de parcelles appartient à Teranet Enterprises Inc. et à ses fournisseurs. Tous droits réservés. Ne peut être reproduit sans autorisation. CE CI N'EST PAS UN PLAN D'ARPENTAGE</small>			
REVISION / RÉVISION - 2020 / 09 / 15			

